Fonctionnalité des aliments et alimentation. Note prospective de synthèse.

6 avril 2009

A partir d'hypothèses sur la réglementation des allégations nutritionnelles, sur l'état des connaissances sur les effets des aliments sur la santé ainsi que sur le comportement des consommateurs, cette note de l'unité prospective de l'INRA présente trois scénarios et une variante :

I. Les appellations d'origine et les terroirs bénéficient de la confiance des consommateurs

Dans un monde manquant de repères scientifiques indiscutables en matière d'alimentation, mais très exigeant sur la santé publique, les allégations se développent peu (exigences élevées de preuves et défaut de connaissances scientifiques). Ce sont les appellations d'origine et les autres démarches encadrées faisant référence au mode de production, qui bénéficient de la confiance des consommateurs. Dans ce scénario, la logique est celle de filières, dont la valeur ajoutée est répartie entre amont et aval.

Variante I*. Les grandes marques bénéficient de la confiance des consommateurs

Dans ce cas, ce sont des grandes marques ayant un capital élevé de crédibilité et de notoriété qui bénéficient de la confiance des consommateurs. Dans cette variante, la valeur ajoutée se concentre vers l'aval, à savoir le propriétaire de la marque (distributeurs ou industriels).

II. L'industrie alimentaire standardisée et mondialisée en compétition à travers les prix

Dans un contexte de 'foire aux allégations', que personne ne peut ni prouver, ni réfuter, tous les coups sont permis : il s'agit de convaincre et d'avoir des coûts très bas. C'est le triomphe d'entreprises mondialisées capables de mettre en concurrence les agriculteurs et d'avoir des stratégies de marketing ciblées et agressives.

III. Des grandes firmes agro-alimentaires High Tech dominent le secteur et les « moléculteurs »

Dans ce scénario, les connaissances ont suffisamment progressé pour qu'il soit possible d'obtenir des allégations nutritionnelles, alors même que les exigences pour les obtenir sont très élevées en termes de preuves. Ainsi, seules des entreprises ayant une forte capacité de R&D et une très bonne assise financière peuvent bénéficier de ces opportunités; ces entreprises High Tech dominent alors le secteur et sont en position de force par rapport aux producteurs agricoles qui deviennent des « moléculteurs » dans la mesure où ils travaillent sur les spécifications chimiques établies par les donneurs d'ordre.